

BUTS DU STAGE	Permettre aux personnes intéressées par l'ergothérapie de mieux connaître cette profession et de découvrir les différents domaines d'intervention de l'ergothérapeute dans le cadre d'un hôpital universitaire.
PUBLIC CONCERNE	Etudiants-es et gymnasiens-nes se destinant à entrer dans une formation en ergothérapie.
AGE REQUIS	Le stagiaire doit être âgé de 16 ans
CONNAISSANCES DU FRANCAIS	Une bonne pratique du français parlé et écrit
ACCUEIL	Le stagiaire recevra par mail une marche à suivre sur la procédure d'accueil.
DUREE DU STAGE	La durée du stage d'observation est de 1 jour ouvrable.
RETRIBUTION	Le stage d'observation est non-rémunéré.
HORAIRES	Le stage d'observation se déroule de 09h00 à 16h00.
LOGEMENT	Pour les personnes habitant en dehors de Lausanne, des chambres individuelles meublées (avec draps) peuvent être louées par le CHUV
VETEMENTS DE TRAVAIL	Les habits de travail sont remis en prêt et blanchis gratuitement. Prière de prendre avec soi des chaussures confortables et silencieuses, à réserver uniquement pour le travail. <u>Note</u> : Aucun casier ne vous est mis à disposition.
REPAS	Possibilité de prendre les repas au restaurant de l'hôpital au prix du personnel
ENVOI DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE <u>uniquement par mail</u>	xavier.vo-pham@chuv.ch Tél. 079/556.11.20
REMARQUE	La demande de stage doit être faite au minimum trois mois avant la réalisation du stage. Au vu du nombre important de demandes et du nombre de places restreint, il y a parfois un délai de quelques mois entre une demande et la réalisation potentielle d'un stage.